**Plaidoyer pour des vélos bien élevés**

[Illustration 1.jpg : Sans appui, patatras !]

[Illustration 2.jpg : Deux vélos en position]

Dans la vie, on apprécie l’autonomie, la liberté, mais savoir qu’une aide bien utile nous sera apportée en cas de besoin, c’est essentiel car sécurisant. C’est ça, la béquille.

Qui ne s’est pas retrouvé en ville, avec son propre vélo ou celui de prêt / dépannage, à ne pas savoir où le garer ? Certains se plaindront et critiqueront les pouvoirs publics - toujours eux les coupables idéaux - pour ne pas déployer suffisamment d’accroches. Il en manque effectivement de manière générale et je dirais qu’ils sont très efficaces contre le vol. Mais on ne pourra résister à l’envie d’autonomie que procure la béquille, car on peut laisser son vélo presque n’importe où. Alors qu’au paroxysme, il ne faudrait pas recouvrir la terre entière de supports.

Bien entendu, il n’est question ici que du cycliste du quotidien, l’utilitaire ou bien encore celui qui se balade, car le sportif (VTT ou cyclotouriste), cherchant la performance, ne souhaite pas l’ajout d’un élément qui ne lui servirait que peu ou pire : l’encombrerait par son poids et ses vibrations.

En pleine nature, on peut bien entendu laisser son vélo couché, « il ne tombera pas plus bas » comme dirait l’autre. Mais c’est parce que le partage de l’espace s’effectue facilement. Alors qu’en milieu urbain, il serait inenvisageable d’occuper une telle surface au sol. Cela donnerait en outre une très mauvaise image de ce moyen de transport.

Le plus simple consiste à installer la béquille au centre du vélo, sous le pédalier. Pour les vélos les plus massifs, on trouve des doubles-béquilles. À première vue, on peut considérer que c’est une bonne chose, le vélo étant rendu droit. Mais on doit faire décoller une roue, donc cela augmente la hauteur du centre de gravité et ça pèse tellement que ça décourage clairement… Le pire, c’est que ce type de béquille est généralement mis sur des vieux vélos à assistance électrique qui ont leur lourde batterie au niveau du porte-bagage arrière. Difficile de faire plus instable. On préférera l’accroche au cadre entre le pédalier et la roue arrière pour se rapprocher de la masse à stabiliser (les sacoches se trouvent généralement à l’arrière).

À l’usage, le plus simple est de déployer la béquille lorsque le vélo est positionné sur une surface plane. Mais lorsqu’il n’y a pas de revêtement uniforme, en pleine nature par exemple, ou de manière générale pour stabiliser un peu plus, on peut déployer la béquille dans une contre-pente. À l’inverse, la déployer dans une pente, fera généralement basculer l’ensemble car la béquille n’encaissera pas la longueur supplémentaire. Les contraintes environnantes jouent toujours, lorsqu’il est question de la météo par exemple : par période de grand vent, on évitera de laisser son vélo sans qu’il ne repose sur un mur, un arbre ou un mobilier urbain.

Les collectivités locales ont bien compris l’utilité de cet accessoire et tous les opérateurs qui proposent des vélos en libre-service les équipent de béquille (à ma connaissance), ce qui renforce leur praticité.

Je vous partage un désagrément personnel. Au fil du temps, le vélo tenait moins bien, il fallait systématiquement que je le mette dans une contre-pente et je ne pouvais plus compter dessus dès lors que je chargeais les sacoches. C’est qu’une béquille peut s’user lorsqu’elle n’est pas bien dimensionnée. Un rapide contrôle par un connaisseur a permis de découvrir qu’elle s’était progressivement tordue. Résultat : je l’ai changée par une bien plus résistante, car je compte bien charger ma mule !

Vincent PHILIPPS

3 497 caractères